M. Sylvain Villeneuve
Chef de la division d'urbanisme
Arrondissement de Ville-Marie

Monsieur le Chef de division,

La commission chargée de mener la consultation publique sur le projet de Programme particulier d'urbanisme du quartier Sainte-Marie vient de terminer la première partie de cette consultation.

À la lumière des interventions entendues, lors des séances publiques, et de l'examen de la documentation reçue, la commission a constaté le besoin de compléter les informations dont elle dispose. Elle soumet donc à votre attention les questions suivantes :

1. L'histoire du quartier

Le quartier Sainte-Marie possède une longue histoire remontant à la formation de ses anciens faubourgs. En vue de la mise en valeur de cet atout dans la version définitive du PPU, prévoyez-vous encadrer les projets de redéveloppement urbain du quartier par l'énoncé d'objectifs et de critères relatifs à l'évolution de la trame urbaine, aux modes d'implantation et au rappel des traces significatives de l'histoire dans le tissu urbain?

2. Le pont Jacques-Cartier et son rôle d'entrée de ville

Le pont Jacques-Cartier, par sa monumentalité, est sans doute l'élément dominant dans le paysage urbain du quartier. Il constitue aussi le symbole de l'entrée de ville et de la présence du fleuve qu'on ne voit pas. Cet ouvrage d'art bénéficie donc du potentiel requis pour devenir un pôle d'activités susceptible de contribuer à l'animation des rues Ontario et Sainte-Catherine et au caractère distinctif du guartier.

À cet égard, est-ce que vous avez considéré la possibilité de faire du parc des Faubourgs, du parc des Vétérans et des espaces sous le pont ainsi que de leurs abords respectifs des lieux d'activités récréatives et culturelles qui, par exemple, seraient représentatives de l'histoire du quartier, de sa nouvelle vocation culturelle et du dynamisme de la population?

3. Le parc Bellerive

À la page 49 du document, il est écrit : « La modernisation de la rue Notre-Dame est une occasion d'améliorer l'interface entre le port et le quartier. Par exemple, il serait opportun d'améliorer l'accessibilité au parc Bellerive ».

Étant donné le potentiel que représente ce parc pour créer une fenêtre (sécuritaire) sur l'activité portuaire et le fleuve, croyez-vous qu'il serait opportun, dans la version définitive du PPU, de préciser des orientations pour en favoriser l'accès en toute sécurité pour les piétons, lors du réaménagement de la rue Notre-Dame?

4. La révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

La loi sur l'aménagement et l'urbanisme, actuellement en révision, prévoit remplacer l'appellation « Programme particulier d'urbanisme » par « Plan particulier d'urbanisme » afin d'améliorer son contenu et d'en faire un véritable exercice de planification détaillée.

Comment entendez-vous-vous procéder à l'arrimage de l'actuel projet de PPU avec la nouvelle loi?

5. L'harmonisation morphologique des projets à venir dans le milieu urbain existant

Lors des consultations précédentes, le Comité (ad hoc) d'architecture et d'urbanisme et le Conseil du patrimoine de Montréal ont notamment exprimé la nécessité de procéder à des études typomorphologiques et à des simulations visuelles en 3D plus détaillées dans le but de valider les nouveaux paramètres de hauteurs proposés et d'harmoniser les projets de redéveloppement dans le paysage urbain existant.

Comment comptez-vous donner suite à ces commentaires dans l'élaboration de la version définitive du PPU?

6. Le développement d'une économie diversifiée

a) Dans l'esprit de rehausser, entre autres, le profil économique du quartier, le projet de PPU veut favoriser le développement des activités et des entreprises dans le secteur des arts et de la culture, déjà présent dans le quartier.

Quelles dispositions envisagez-vous dans les futurs accords de développement pour accroître et mousser ce secteur d'activité, cette présence culturelle (des entreprises culturelles, des artistes et des artisans) dans le quartier Sainte-Marie?

- b) Avez-vous envisagé des dispositions pour accroître la présence de l'art public dans les espaces privés et publics du quartier?
- c) Dans le PPU, il est question aussi de promouvoir le développement en misant sur l'économie sociale; dans votre approche de revitalisation de la rue Ontario, avez-vous envisagé d'en faire également une vitrine de l'économie sociale.

Au nom de la commission, je vous remercie d'avance et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire de la commission

Michel Agnaïeff